



VOLLEY-BALL 4x4

Saison 2024/2025

EMETTEUR : Ligue Paris- Île-de-France du Sport U
DESTINATAIRES : Associations Sportives IDF
DATE : 03 octobre 2024
OBJET : Circulaire régionale Volley-ball 4x4

1 INFORMATIONS GENERALES

LE VOLLEY BALL ILE DE FRANCE EST GERE PAR la LIFSU Paris.

Le championnat de volley 4x4 a pour objet de proposer une forme de pratique du volley-ball alternative aux championnats traditionnels :

- Effectif réduit et règlement simplifié
- L'équipe peut être constituée de 6 joueurs au plus
- Organisation sous forme de tournois
- Règles de jeu adaptées

Pour rester dans une logique « promotionnelle », les équipes devront respecter la règle de composition suivantes :

- Aucun joueur n'ayant été inscrit sur une feuille de match LNV et FFVB Nationale Sénior (N3-N2-Elite) pour la saison en cours.

Toutes les décisions énoncées dans cette circulaire ont été élaborées ou (et) approuvées par la C.M.R. du 03 octobre 2024.

2 REGLEMENT ADMINISTRATIF

SE REFERER AUX REGLEMENTS GENERAUX DE LA F.F. Sport U.

2.1 PRESENTATION DES PIECES ADMINISTRATIVES :

L'étudiant(e) ne pourra participer aux épreuves organisées par la FFSPORTU, qu'après présentation à l'organisateur ou à son représentant (délégué, arbitre), et au capitaine de l'équipe adverse :

- **De sa licence valide (ou attestation délivrée par la LIFSU) accompagnée de sa carte d'étudiant. Format dématérialisé conseillé.**

En cas de non-présentation, il sera demandé une pièce nationale d'identité, ainsi que le N° de licence. Si l'étudiant ne peut satisfaire à ces deux conditions, il ne jouera pas.

En cas de manquement à ces dispositions, ou de fraude, même constaté a posteriori, les sanctions suivantes seront appliquées : match perdu par pénalité + sanction prononcée par la CMR et la commission de discipline

2.2 CUMUL DE CARTES D'ETUDIANT :

Un étudiant ne peut représenter qu'une seule association sportive, même s'il possède deux cartes d'étudiant. Un étudiant possédant une inscription en STAPS sera obligatoirement licencié dans cet établissement.

3 UTILISATION DES INSTALLATIONS

3.1 IMPORTANT

Nous mettons à votre disposition pour les compétitions (et entraînements) un certain nombre d'installations de la Ville de Paris. Nous vous rappelons qu'il faut **impérativement signer les feuilles de présence que tiennent à votre disposition les gardiens.**

Aidez-nous donc à conserver ces installations dans l'intérêt de TOUS

3.2 SÉCURITÉ

La plupart des installations ne disposant d'aucun personnel spécifique, vous veillerez particulièrement à l'installation et au rangement des matériels sportifs mis à votre disposition.

J'attire tout particulièrement votre attention sur la manipulation des buts de Handball, et sur l'impérieuse nécessité de les fixer au sol en début de séance, mais également de les ranger, lorsque l'activité suivante est différente, en les accrochant aux endroits prévus à cet effet afin d'éviter qu'ils basculent en cas de suspension.

Votre vigilance permettra d'éviter des accidents qui peuvent être très graves

4 REGLEMENT SPORTIF

- ☞ Equipes de 4 joueurs sur le terrain plus 2 remplaçants maximum.
- ☞ 2 joueuses en permanence sur le terrain en mixte.
- ☞ Forfait à moins de 3 sur le terrain ou en l'absence d'une des 2 joueuses en mixte.
- ☞ Remplacements libres type « libéro ».
- ☞ Rotation au service : tous les joueurs servent alternativement mais le même joueur ne peut pas servir une 2ème fois à la suite après une rotation (afin d'éviter que les remplaçants ne soient utilisés à des fins exclusives de service).
- ☞ Terrain : 18m x 9m
- ☞ Hauteur de filet 2m24 (JF), 2m43 (JG), 2m35 (mixte)
- ☞ Le nombre de sets, de points et de temps morts sont à la discrétion de l'organisateur en fonction de la formule sportive retenue.
- ☞ Lors de l'inscription de plusieurs équipes, mettre obligatoirement en « équipe 1 », la meilleure composition de joueurs
- ☞ **Aucune licence individuelle ni extérieure n'est acceptée.**

- ☞ Règles de jeu spécifiques 4x4 mixte **(Nouveauté 24/25)** :
 - Une jeune fille n'est contrée que par une jeune fille.
 - Les garçons attaquent au 3m.

En l'absence de règlement spécifique FFSPORTU, c'est le règlement FFVB qui fera référence.

5 ORGANISATION DU CHAMPIONNAT

5.1 PHASES QUALIFICATIVES :

Une équipe jeunes filles, une équipes jeunes gens et une équipe mixte (2 Filles/2Garçons) qualifiées **PAR ACADEMIE**.

La LIFSU Paris est responsable de l'organisation de la phase qualificative. Retour des résultats au siège de la FF Sport U pour le 18 avril 2025.

5.1.1 ORGANISATION ET FORMULE DE LA COMPETITION DE VOLLEY 4 X 4 :

2 sessions de qualification sont organisées pour les équipes féminines et masculine :

- ☞ Une équipe qui fait la session 1 et qui ne se qualifie pas et qui souhaite continuer et faire la session 2, le pourra sous réserve de places disponibles.
- ☞ **Aucun joueur, qui a qualifié une équipe, ne peut jouer dans une autre équipe pour essayer de la qualifier (principe joueur brûlé). La liste des joueuses et joueurs qualifié(e)s sera affichée sur notre site internet : <https://sport-u-iledefrance.com/sports-co-volley-2/>**
- ☞ Les AS qualifient un nombre d'équipes pour les finales du **03 avril 2025**. Donc les étudiants constituant les équipes le jour des finales peuvent être différents de ceux ayant participé aux tournois de qualification.

1 seule journée de qualification est organisé pour les équipes mixtes :

- ☞ Les étudiant(e)s qui se qualifient pour le CFU lors des finales du 03 avril 2025 n'ont pas le droit de participer à la journée de qualification des équipes mixtes qui aura lieu le 25 avril 2024.

5.1.2 CALENDRIER DES COMPETITIONS DE VOLLEY 4 X 4 :

Journée OPEN 4x4 Mixtes : 24 octobre 2024

- Complexe sportif Jean Sarrailh, de 17h30 à 22h
- Inscription limitée à 2 équipes par établissement et par session (28 équipes)

Equipes féminines et équipes masculines

- ☞ 1^{ère} journée - brassage n° 1 20 février 2025 avec deux sessions :

- Jussieu de 16h00-19h et 19h-22h pour les équipes féminines.

Attention : Seules les 12 premières équipes inscrites seront retenues par session

- Complexe sportif Jean Sarrailh de 16h-19h et 19h-22h pour les équipes masculines

Attention : Seules les 16 premières équipes inscrites seront retenues par session

Qualifiés en fonction du nombre d'équipes inscrites :

Si <5 équipes → 1 qualifiée
Entre 6 et 8 équipes → 2 qualifiées
Entre 9 et 12 équipes → 3 qualifiées

- ☞ 2^{ème} journée - brassage n° 2 27 mars 2025 avec une session :

- Clignancourt de 14 h à 18 h pour les équipes féminines

Attention : Seules les 12 premières équipes inscrites seront retenues.

- Jackson Richardson, à Villetaneuse de 14 h à 18 h pour les équipes masculines

Attention : Seules les 16 premières équipes inscrites seront retenues.

Qualifiés en fonction du nombre d'équipes inscrites :

Si <5 équipes → 1 qualifiée
Entre 6 et 8 équipes → 2 qualifiées
Entre 9 et 12 équipes → 3 qualifiées

- ☞ 3^{ème} journée – Finales pour toutes les équipes qualifiées 03 avril 2025

- Complexe sportif Jean Sarrailh (16h à 20h pour les équipes garçons et 18h à 22h pour les équipes féminines).

Equipes mixtes (2 filles/2 garçons)

☞ Jeudi 10 avril 2025 avec une session unique.

- Gymnase Jackson Richardson à VILLETANEUSE de 14h à 20h.
- **Attention : Seules les 24 premières équipes inscrites seront retenues.**

Les formulaires d'inscriptions sont disponibles via notre site internet :

<https://sport-u-iledefrance.com/inscriptions-vb-4x4-2425/>

La Directrice Régionale du Sport U

Julie Le Colleter